

SOCIOTEXTES

Revue de sociologie de l'Afrique littéraire

ISSN 2518-816X

NUMERO 13

Décembre 2023

TEXTES ET IMAGINAIRES INTERRELATIONNELS

Severin Ngatta

(Etudes réunies et coordonnées par)

ORGANISATION

Directeur de publication : Madame **Virginie Konandri, Professeur titulaire**, Littérature comparée, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan, Côte d'Ivoire).

Directeur de la rédaction : Monsieur **David K. N'GORAN, Professeur Titulaire**, littérature comparée, diplômé de Science politique, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan, Côte d'Ivoire).

Secrétariat de la rédaction : Monsieur **Koné Klohinwele, Professeur Titulaire**, Etudes africaines et anglophones, Université Félix Houphouët-Boigny, (Abidjan, Côte d'Ivoire).

COMITE SCIENTIFIQUE

- Prof. ADOM Marie-Clémence (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, RCI)
- Prof. AKINDES Francis (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)
- Prof. BERNARD Mouralis (Université de Cergy-Pontoise, France)
- Prof. BERNARD de Meyer (Université du Kwazulu natal, Afrique du sud)
- Prof. COULIBALY Adama (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, RCI)
- Prof. *DIANDUE Bi-Kacou (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, RCI) †*
- Dr. AKASSE Clement (Howard University, Washington DC, USA)
- Prof. KONANDRI A. Virginie (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, RCI)
- Prof. KOUAKOU Jean-Marie (Université, Félix Houphouët-Boigny, Cocody, RCI)
- Prof. MAGUEYE Kasse (Université Cheik Anta Diop, Dakar, Sénégal)
- Prof. MEKE Meite (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, RCI)
- Prof. Sissao Alain, (Université de Ouagadougou, Burkina Faso)
- Prof. SORO Musa David (Université Alassane Ouattara, Bouake, RCI)
- Prof. ISAAC Bazié, (Université du Québec à Montréal, Canada)
- Prof. Yéo Lacina (Université Félix Houphouët-Boigny, RCI)
- Prof. WESTHAL Bertrand (Université de Limoges, France)

MEMBRE DE LA REDACTION

1. Prof. COULIBALY Daouda (Université Alassane Ouattara, Bouaké, Anglais)
2. Prof. FIEDO Ludovic (Université de Bouaké, Philosophie)
3. Prof. Lezou Aimée Danielle (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, Lettres Modernes)
4. Prof. N'GORAN K. David (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, Lettres modernes)
5. Prof. Soko Constant (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, Sociologie)

6. Prof. SYLLA Abdoulaye (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, Lettres Modernes)
7. Prof. YEO Lacina (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, Allemand)
8. Dr. Angoran Anasthasie (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, portugais)
9. Dr Konaté Siendou (Université Félix Houphouët-Boigny, Ontario, Anglais)
10. Dr Koné Klohinwele (Université Félix Houphouët-Boigny, Anglais)
11. Dr Kouakou Séraphin (Université Félix Houphouët-Boigny, Lettres modernes)
12. Dr Imorou Abdoulaye (Université du Kwazulu Natal, études françaises)
13. Dr Soumahoro Sindou (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, Anglais)
14. M. Gbazalé Raymond (Université Félix Houphouët-Boigny, Lettres modernes)

Argumentaire

Toute réalité textuelle est absolument « relationnelle ». Cette maxime empruntée à la sociologie de la littérature s'actualise et s'éprouve à travers ce numéro de la revue Sociotexte. Ainsi, même quand elles pourraient se donner à lire comme une configuration en « varia », les contributions contenues et rassemblées dans ce numéro mettent en exergue tous les motifs de l'imaginaire « interrelationnel ». C'est pourquoi, les littératures grecques, françaises et américaines ; les relations du texte à l'historicité, les genres littéraires consacrées sous tension, avec ceux dits de la « marge », ceux de l'érotisme, les études sur de la didactique de l'animation culturelle, les analyses rhétoriques des discours politiques, ou encore les imaginaires mythiques restitués par l'eschatologie, etc. constituent ici le corpus général, en arrière-plan de l'épistémologie interrelationnelle.

SOMMAIRE

Le Beau dans un contexte de violence à travers les littératures grecque, française et africaine

ITOUA Patric, Université Marien NGOUABI, Congo-Brazzaville p. 6-15

America, Dreams and Rags: The Disillusion of African Immigrants in Dinaw Mengestu's *The Beautiful Things that Heaven bears*

MBRA Kouakou, Université Alassane Ouattara, Côte- d'Ivoire. P16-26

Essai d'une didactique de l'animation culturelle

FIAN Messou, Institut National Supérieur des Arts et de l'action Culturelle (INSAAC), p. 27-37

La réécriture de l'Histoire dans *Camarade Papa* de Gauz : sens et signification d'une lecture croisée de la colonisation de la Côte d'Ivoire.

N'GATTA Séverin, Université Félix Houphouët-Boigny et KOUAKOU Brou Médard, Université Peleforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire, p. 38-48

De quelques figures de la marge dans la littérature de jeunesse : une alternative à la dichotomie du genre ?

LOBA Jeanne Laetitia, Université Felix Houphouët Boigny, p.49-58

De l'oppression imagée dans le discours de Guillaume SORO : l'adresse à la nation du 04 novembre 2020.

GBOKO Gnamin Aman Diane, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire p.59-69

Le personnage du faux type humain des contes africains : une arme au service de la tradition

KAKOU Aboman Adja Béatrice Epse ASSI, Université Felix Houphouët-Boigny, p.70-80

Le roman africain à l'épreuve du double langage : En attendant le vote des bêtes sauvages d'Ahmadou Kourouma et verre cassé d'Alain Mabanckou entre postures postcoloniales et stratégie postmodernes.

KONAN Yao Jean-Marie, Université Felix Houphouët-Boigny, p.81-91

La poétique érotique de Jean Genet ou la quête d'une esthétique autre

KOPOIN Kopin Francois, Université Felix Houphouët Boigny, p.92-102.

Rhétorique de l'épidictique dans le discours de MOUSSA Faki Mahamat lors de la 16^{ème} session extraordinaire de l'UA.

ELOUKOU Diane, Université Felix Houphouët Boigny, p.103-114

Déambulation eschatologique dans La saison de l'ombre de Leonora Miano

OUATTARA Kady yelly, Université Felix Houphouët Boigny, p. 115-125

RHETORIQUE DE L'ÉPIDICTIQUE DANS LE DISCOURS DE S.E MOUSSA FAKI MAHAMAT LORS DE LA 16^{ÈME} SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CONFÉRENCE DE L'UA (UNION AFRICAINNE)

N'dédé Ahiziba Diane ELOUKOU

Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody
(Abidjan, Côte d'Ivoire)

RESUME

Le discours de S.E Moussa Faki Mahamat, lors de la 16^{ème} session extraordinaire de la conférence de l'UA, regorge d'un certain nombre de constantes qui relèvent de l'épidictique. Le double processus d'évaluation et de persuasion, inhérent à cette forme discursive, constitue le fil conducteur de cette étude. Ainsi, tout en mêlant valeurs et émotions, le discours de S.E Moussa Faki Mahamat mobilise différents types d'arguments, de figures et de modalités lexicales qui visent à fonder et à accroître l'intensité d'adhésion à la lutte contre le terrorisme et les changements anticonstitutionnels de gouvernement en Afrique. La présente étude, menée dans une perspective rhétorique, et nourrie également des figures de rhétorique, découvre différentes stratégies employées par l'orateur pour emporter la conviction de son public et créer chez celui-ci une disposition à l'action.

Mots-clés : Rhétorique, épidictique, terrorisme, Union Africaine, gouvernements anticonstitutionnels.

ABSTRACT

H.E. Moussa Faki Mahamat's speech at the 16th Extraordinary Session of the AU Conference is replete with a number of epideictic features. The dual process of evaluation and persuasion inherent in this form of discourse is the common thread running through this study. Thus, while mixing values and emotions, the discourse of H.E. Moussa Faki Mahamat mobilises different types of arguments, figures and lexical modalities that aim to found and increase the intensity of support for the fight against terrorism and unconstitutional changes of government in Africa. This study, conducted from a rhetorical perspective, and also drawing on figures of speech, reveals the various strategies employed by the speaker to win over his audience and create a readiness to act.

Key words: Rhetoric, epideictic, terrorism, African Union, unconstitutional governments.

INTRODUCTION

Avec le délibératif et le judiciaire, considérés comme genres majeurs, l'épidictique est l'un des trois genres d'éloquence définis par la rhétorique aristotélicienne. Cette tripartition permet de regrouper en trois espèces les discours individuels et de définir leurs caractères formels (Aristote, 1856, I chap. III). Le genre judiciaire expose des arguments en vue d'accuser ou de défendre, le délibératif conseille ou dissuade, l'épidictique fait l'éloge ou le blâme d'une personne ou d'une idée. Le genre épidictique se distingue par sa particularité à renforcer

l'adhésion aux valeurs d'une société en les réactivant (Perelmann et Olbrechts-Tyteca, pp.62-72). Ce genre est celui qui nous intéresse dans cette étude, dans la mesure où, il correspond au mode discursif de S.E Moussa Faki Mahamat lors de la 16^{ème} session extraordinaire de la conférence de l'Union Africaine sur le terrorisme et les changements anticonstitutionnels de gouvernement en Afrique.

En tant que discours qui cherche à produire des effets persuasifs sur ses destinataires, le discours épideictique met en jeu un matériau verbal qui a pour but de renforcer l'adhésion autour de valeurs partagées par la communauté. Ce matériau verbal est constitué d'arguments autant affectifs que rationnels. Les arguments affectifs se distribuent en deux catégories que regroupent l'ethos et le pathos. Les phénomènes rationnels font référence aux arguments et aux preuves extrinsèques ou intrinsèques.

Il convient donc de nous interroger sur ce qui fonde ce fait de langage dans le message du président Mahamat pour en déceler le fonctionnement et les différentes manifestations. L'enjeu de la réflexion est de montrer que le discours de S.E Moussa Faki Mahamat mêle valeurs et émotions. Elle se construit au travers des trois piliers de la rhétorique aristotélicienne : ethos, pathos et logos. Nous aborderons cette étude dans une perspective rhétorique en nous aidant également des figures de rhétorique pour décrire le discours épideictique dans les propos de S.E Moussa Faki Mahamat.

1. DU CADRE ENONCIATIF

Le terrorisme et les changements anticonstitutionnels sont deux sujets qui animent l'espace politique africain depuis ces dernières années. La récurrence de ces phénomènes génère d'importantes menaces tant pour la sécurité des populations que pour la démocratie et l'État de droit. Ces questions font l'objet d'une attention soutenue et représentent un défi majeur pour l'Union africaine. Celle-ci s'est donnée comme mission de lutter contre ces fléaux afin de garantir la paix et la sécurité sur le continent africain. Dans ce sens, des actions de lutte sont entreprises, des assises sont tenues. Cela donne lieu à une rhétorique discursive dans laquelle l'orateur met en évidence son savoir-faire, en termes de rhétorique, pour affirmer son positionnement sur ces fléaux qui constituent un danger réel pour la sécurité des populations et la stabilité des gouvernements démocratiquement élus.

Le discours épideictique, en effet, anciennement analysée comme une rhétorique ornementale (Perelman et Olbrecht-Tyteca, 2008, p.63) revêt dans cette étude une visée persuasive. En effet, Aristote ne considère-t-il pas la rhétorique, en général, comme un art de persuader ? De ce fait, le discours épideictique apparaît comme une forme de persuasion ; une forme de rhétorique privilégiée pour traiter des questions politiques. Dans ce sens, la rhétorique épideictique vise l'adhésion de l'auditoire à une vision politique plutôt qu'à une simple argumentation logique faisant l'éloge ou le blâme d'une idée.

Par ailleurs, le discours épideictique est le lieu d'une interaction verbale. Il met en jeu un locuteur s'adressant à un récepteur. Dans le cas qui retient notre attention, le discours épideictique s'organise autour de S.E Moussa Faki Mahamat. Sa présence est marquée par les pronoms personnels de premières personnes du singulier « je » et du pluriel « nous » ; ainsi que leurs dérivés « moi », « nos », « notre ». Son investissement dans son discours est aussi traduit à travers l'emploi de modalités axiologiques qui soulignent son jugement de valeur sur ce qu'il dit : « une insuffisante solidarité africaine » ; « un engagement fort » ; « impérieuse nécessité » ; « gangrène » ; etc. Cette profusion de marques montre que le discours est entièrement assumé par le président de la commission de l'UA. Ce dernier s'adresse à un public dont la présence est réfléchi dans la formule d'ouverture qui ouvre le discours :

Excellence Monsieur Joao Lourenço, Président de la République d'Angola et Vice-Président de l'Union africaine,
Excellence Monsieur Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée Equatoriale, Hôte du sommet,
Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de gouvernement,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil exécutif,
Mesdames et Messieurs,

Cette présence est aussi significative dans l'emploi de la forme verbale « conviendrez », du pronom personnel de la deuxième personne du pluriel « vous » et sa déclinaison « votre ». L'omniprésence de ces différentes indications de personnes inscrit le propos de Mahamat dans une interaction verbale dont le but final est la persuasion.

2. DE LA STRATEGISATION DU DISCOURS EPIDICTIQUE DANS LE DISCOURS DE S.E MOUSSA FAKI MAHAMAT

La stratégie discursive du discours épideictique dans le propos de Moussa Faki Mahamat se justifie à partir des trois moyens principaux de la persuasion. Loin d'adopter une démarche qui suive les étapes successives de la composition d'un discours, nous abordons cette étude en termes d'*opérations rhétoriques* ; c'est-à-dire un processus à travers lequel il faut nécessairement passer pour produire un discours efficace. Nous avons ainsi élaboré cette stratégie autour de deux grands points que constituent l'ordre du discours et le jeu rhétorique.

2.1. L'ORDRE DU DISCOURS ET ARGUMENTATION

Le discours du locuteur s'organise autour de trois étapes majeures. Il s'agit de l'exorde, de la narration et de la péroraison.

L'exorde s'établit par une présentation du cadre et une exposition claire des sujets du sommet. Le locuteur, dès l'entame de son propos, souscrit aux civilités d'usage en présentant le lieu qui accueille le sommet : « La tenue de cette 16^{ème} session extraordinaire de la Conférence de l'UA nous donne l'occasion de renouer avec Malabo, cette belle cité toujours bien parée pour accueillir les réunions de notre Union ». L'énonciation appréciative de la ville de Malabo est indiquée par les syntagmes « belle cité », « toujours bien parée ». Ces syntagmes dénotent un sémantisme positif donnant une impression agréable qui prédispose l'auditoire à la réception du discours qui va être prononcé. La ville de Malabo apparaît comme un espace privilégié, présentant un caractère attrayant. Malabo se positionne alors comme un lieu idoine, assurant « un cadre optimal de concentration et de réflexion sur les deux défis majeurs qui freinent notre ambition de bâtir l'Afrique que nous voulons, à savoir le terrorisme et les changements anticonstitutionnels ». Cette thèse est corroborée par l'adverbe « bien » et mis en saillance par l'adverbe de temps « toujours ». Par la suite, il sacrifie aux remerciements d'usage tout en déclinant de manière claire le sujet :

Je voudrais exprimer ma sincère reconnaissance à S.E Monsieur Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, pour tous les efforts investis à l'effet d'offrir à nos travaux un cadre optimal de concertation et de réflexion sur les deux défis majeurs qui freinent notre ambition de bâtir l'Afrique que nous voulons, à savoir le terrorisme et les changements anticonstitutionnels.

Le segment (que nous soulignons en gras) met l'accent sur l'enjeu des questions qui vont retenir l'attention lors de ce sommet. Le décor est planté ; l'attention du public est sollicitée. Mahamat établit une complicité avec le public dès l'entame de son discours. Il situe ses propos

dans un cadre de valeurs accepté par tous. En d'autres termes, le terrorisme et les changements anticonstitutionnels de gouvernement engendrent des conséquences qui vont dans le sens de la régression.

L'exorde est suivi de la narration et de la confirmation. Elle est attestée dans le discours à travers une démarche qui procède de manière structurée. Celle-ci met en jeu une argumentation dans le sens d'un éloge à l'endroit de l'UA pour sa lutte contre le terrorisme, d'une part : « S'agissant d'abord du terrorisme, je voudrais rappeler que le phénomène était au départ localisé essentiellement en Somalie et en Algérie (...) L'Afrique n'a pas tardé à réagir à travers la constitution de forces communes de lutte... » ; d'un raisonnement qui met en vue les difficultés de l'UA dans la prise en charge efficace des crises politiques en Afrique, d'autre part : « En dépit de toutes ces initiatives, le terrorisme ne faiblit pas sur le Continent. D'abord, en raison d'une insuffisante solidarité africaine... » ; mais aussi d'un raisonnement qui dénonce la résurgence des coups d'Etat : « S'agissant maintenant des changements anticonstitutionnels des gouvernements, nous avons récemment tous vécu, avec consternation et inquiétude, le retour en force des coups d'État militaires dans certains de nos États membres... ». En effet, ces deux parties de la disposition s'alternent. De la sorte, le discours de Mahamat s'accompagne d'éléments de preuve qui justifie l'argumentation. Faute d'espace, nous ne pouvons mettre les éléments textuels dans leur intégralité. La péroraison est articulée selon deux moments forts. D'abord, l'orateur fait une synthèse récapitulative de son raisonnement en apostrophant le public :

Face aux constats que je viens de faire sur la thématique de ce sommet, il nous faut impérativement inverser la tendance actuelle de notre sécurité collective ainsi que de celle de notre modèle de gouvernance.

Cessons de considérer la lutte contre le terrorisme comme un phénomène ordinaire qu'on peut résoudre par des réunions, des séminaires et autres colloques...

De même, **cessons** de regarder ailleurs lorsque les pratiques politiques dans nos États heurtent les règles et les principes sur la gouvernance vertueuse que nous avons unanimement et souverainement adoptés...

L'emploi de l'impératif joue ici un rôle d'amplificateur mis en évidence par sa répétition. De même, l'appel à l'émotion de l'auditoire passe par une structure binaire. La première met l'accent sur la présence réelle et l'acuité de ces phénomènes : « L'Afrique est sans doute le dernier continent au monde à vivre avec une telle intensité le terrorisme et ou existe encore des changements inconstitutionnels ». La locution adverbiale « sans doute » et le qualificatif « telle » jouent un rôle d'amplificateur qui donne un appui expressif qui souligne l'impact réel du terrorisme et des coups d'Etat militaires. Ceux-ci constituent des entraves réelles pour le développement du continent africain (et que le locuteur met en scène pour susciter l'intérêt du public).

Ensuite, l'orateur met en jeu des termes évaluatifs (en gras, nous soulignons) qui excite la passion du public en le poussant à l'action : « Il nous faut relever ce double défi par des mesures audacieuses et courageuses (...) afin que cessent de prospérer sur le Continent ces atteintes intolérables à notre sécurité et à notre stabilité ». Ainsi, S.E Moussa Faki Mahamat conclut-il son discours tout en essayant de marquer les esprits.

2.2. DU JEU RHETORIQUE

L'ethos, le pathos et le logos sont les trois techniques fondamentales de l'invention considérées par Aristote dans la Rhétorique.

2.2.1. L'ETHOS : UNE ATTITUDE DE CREDIBILISATION

Selon la rhétorique aristotélicienne, l'orateur doit être digne de confiance et respecté en tant qu'expert du sujet qu'il aborde. De fait, il doit donner de lui-même une image favorable qui séduit l'auditoire et capte sa bienveillance. Dans ce sens, pour Aristote, l'ethos a le statut de preuve. Cela passe par la mise en œuvre de divers moyens. Dans cette étude, Mahamat construit son discours en donnant l'image d'une personne suffisamment informée sur les questions qu'elle aborde ; cela à travers le verbe de parole « rappeler » dans la forme verbale « je voudrais rappeler ». En effet, Mahamat fonde ses propos sur des faits passés. Il fait l'historique de l'avènement du terrorisme en Afrique « je voudrais rappeler que le phénomène était au départ localisé essentiellement en Somalie et en Algérie. ». À travers ce rappel mémoriel, il donne l'image d'un historien qui crédibilise ses dires. Les éléments rappelés valorisent le locuteur qui affiche son savoir sur les sujets abordés. Cela crée une complicité entre Mahamat et son auditoire qui accorde du crédit à ce qu'il dit.

De plus, le locuteur donne une image positive de lui en choisissant « *le bon* » dans la présentation du « *bon* » et du « *mauvais* ». Cette image est reflétée à travers l'honnêteté dont il fait preuve. S.E Moussa Faki Mahamat ne profite pas de son statut, en tant que premier responsable de l'UA, pour travestir la vérité. Autant qu'il présente les actions menées par ladite organisation, autant il montre les insuffisances : « En dépit de toutes ces initiatives, le terrorisme ne faiblit pas sur le continent. D'abord en raison d'une insuffisante solidarité africaine avec les pays victimes du terrorisme, mais aussi en raison du non-respect de nos propres engagements... ». La proposition articulée par la conjonction « mais » joue le rôle d'opposition ici. Le locuteur ne fait pas que présenter des choses positives. Il dit aussi le « *mauvais* ». Cet aveu est révélateur de sa conception et de son rôle de président. En tant que tel, il se doit d'incarner des valeurs d'intégrité, d'honnêteté, comme c'est le cas ici. Par cet aveu, le président de l'UA construit l'ethos d'un homme honnête, soucieux de transcrire les choses dans leur exactitude, au-delà d'un raisonnement biaisé. Le « nos » collectif renforce la crédibilité de la personne. Il associe son image à ce manque à gagner. Ce faisant, le président Mahamat justifie son titre à prendre la parole au nom de cette organisation et à se prononcer sur le terrorisme. Il a l'autorité de mettre en avant des valeurs sur lesquelles on s'accorde.

Par ailleurs, il s'ajoute à cette image d'homme honnête, celle d'une personne bienveillante. En effet, le locuteur semble faire des concessions à une pensée qui s'oppose à celle de l'UA : « Certains sont d'avis, peut-être non sans raison, que les modifications de constitutions aux fins de confiscation du pouvoir constituent des sources de contestation d'instabilité dans les pays concernés. ».

En somme, l'image qui se dégage de S.E Moussa Faki Mahamat est celle d'une personne savante sur les questions qu'elle développe et une personne crédible et honnête qui présente les choses sous ses différentes formes. Ce faisant, il est habilité à produire un discours qui met en avant des valeurs sur lesquelles on s'accorde. Quel est alors l'effet produit chez l'auditoire ?

2.2.2. LE PATHOS : LE SOIN DE L'AUDITOIRE OU STRATEGIE DE SEDUCTION

Le pathos est associé à l'émotion. Dans son adresse à l'auditoire, le locuteur doit viser des émotions et des sentiments chez son public. En d'autres termes, le pathos représente l'émotion

que l'orateur cherche à produire chez son auditoire. Le discours du président de la commission de l'Union Africaine provoque diverses émotions et sentiments chez l'auditoire. Le pathos est rendu à travers un choix lexical : « Ces principes forts ont été complétés par des réflexions pertinentes... » ; « nous avons récemment vécu, avec consternation et inquiétude, le retour en force des coups d'États militaires dans certains de nos États membres » ; « Aux mesures opérationnelles s'est ajoutée la réactivation... ». Les épithètes « forts », « pertinentes », « opérationnelles » et les substantifs « consternation », « inquiétude » sont de nature à éveiller des émotions chez le public. En effet, Mahamat joue sur la gravité du terrorisme et des coups d'État (consternation, inquiétude) et les actions d'envergure (principes forts ; réflexions pertinentes ; mesures opérationnelles) menées dans le sens de leur éradication. Le pathos est patent. Il recourt à un lexique à connotation évaluative pour marquer les opinions et, de ce fait, les établir dans une disposition à agir. Cela passe aussi par une réminiscence de valeurs partagées : « avec l'avènement d'une nouvelle ère, celle prometteuse de la consolidation démocratique » ; « les principes sur la gouvernance que nous avons unanimement et souverainement adoptés ». Le recours au pronom personnel « nous » a pour objectif de créer un ethos collectif, mis en évidence par l'adverbe « unanimement », destiné à fédérer les esprits autour de la valeur de la démocratie. Cette valeur en amont de toutes les décisions et actions à mener dans le sens de son acquisition. De fait, pour Mahamat, « il importe d'insister sur l'impérieuse nécessité d'une meilleure coordination des actions de l'Union africaine et de celles des communautés économiques régionales concernés... ». L'antéposition de l'adjectif « impérieuse » dans le syntagme nominal « l'impérieuse nécessité » favorise la mise en emphase de cet adjectif. Ce faisant, il aiguise les sentiments de l'auditoire (tout en renforçant la portée du discours) pour l'émouvoir. Cette passion est renforcée dans le passage suivant :

Les armées africaines comptent environ 2.700.000 hommes. Mobiliser seulement 1 à 2% de cet effectif et les doter des moyens nécessaires permettraient de réduire notre dépendance des forces étrangères et de faire face, avec plus de chance de succès, au terrorisme.

Le verbe performatif « mobiliser » et l'adverbe de restriction « seulement » stimulent l'imagination de l'auditoire. L'orateur cherche à susciter dans le public un état émotionnel conduisant à un état mental qui peut provoquer le passage à l'action. Le sème du petit nombre contenu dans l'adverbe « seulement » accentue la portée du discours. Mahamat présente les situations de manière à signifier qu'il ne faut pas des choses extraordinaires pour venir à bout du terrorisme.

En clair, le discours de S.E Moussa Faki Mahamat éveille la passion de son auditoire de manière à obtenir son adhésion.

2.2.3. LE LOGOS : L'ARGUMENTATIVITE DU DISCOURS EPIDICTIQUE

Le logos fait appel à la dimension logique du discours. Celle-ci consiste à persuader par l'argumentation elle-même, en tissant des liens logiques à travers des arguments adaptés à la situation présentée. Elle procède de deux manières, à savoir le raisonnement déductif et le raisonnement inductif. Ces raisonnements renvoient à l'enthymème et à l'exemple dans la poétique aristotélicienne (Aristote, chap I) Dans le discours de S.E Moussa Faki Mahamat, l'argumentation procède par une stratégie inductive. Cette dernière se fonde sur des preuves et des faits susceptibles d'emporter l'adhésion du public. Par ailleurs, le logos contribue à renforcer le pathos et l'ethos qui confèrent la force persuasive du discours. Les questions abordées lors de ce sommet s'expriment à travers une diversité d'arguments que l'orateur met en évidence pour faire l'éloge ou le blâme de ce qu'il présente.

Le raisonnement logique dans le discours de Mahamat obéit à une démarche inductive qui met en évidence une argumentation double. D'une part, l'on assiste à un éloge de l'UA et, d'autre part, le discours met en cause les questions du terrorisme et des changements anticonstitutionnels de gouvernement dans l'espace africain.

Selon Perelman et Olbrechts-Tyteca, le but essentiel du discours épideictique est d'« accroître l'intensité de l'adhésion aux valeurs communes de l'auditoire et de l'orateur », afin de faire naître « une communion autour des valeurs » (2008, 69). Bien que les valeurs transparaissent dans le discours de Mahamat de manière évidente, elles ne sont toutefois pas écartées d'une organisation argumentative qui a pour finalité de renforcer et de marquer une prise de position de l'UA contre le terrorisme et les changements anticonstitutionnels de gouvernement.

2.2.3.1. L'ELOGE DE L'UNION AFRICAINE

L'argumentation élogieuse à l'endroit de l'Union Africaine s'organise autour de diverses valeurs. L'une des valeurs, notamment la bonne gouvernance (démocratie), mise en évidence est chère à l'UA. En effet, le locuteur montre le positionnement de l'UA contre le terrorisme en Afrique, au nom d'un refus de l'existence et de la prolifération de groupes armés qui sèment la désolation au nom de diverses revendications. Ces revendications peuvent se résumer sous l'idée d'une sécurité sur le continent africain. Cette valeur est sous-tendue par une énumération d'actions qui peuvent être présentées comme une illustration de la non passivité de l'UA dans la quête de la sécurité sur le continent :

L'Afrique n'a pas tardé à réagir à travers la constitution de forces communes de lutte, telles que l'AMISOM/ATMIS en Somalie, la Force Mixte Multinationale dans le Bassin du Lac Tchad, la Force conjointe du G5 Sahel, la mission de la SADC au Mozambique (SAMIM) et les initiatives bilatérales aussi au Mozambique.

Aux mesures opérationnelles s'est ajoutée la réactivation par l'Union africaine des instruments juridiques destinés à lutter contre le terrorisme tels que le Plan d'action sur la prévention et la lutte contre le terrorisme adopté en 2002 comme cadre opérationnel de la Convention de l'OUA sur la lutte contre le terrorisme, adopté en 1999 et son Protocole adopté en 2004.

Il convient également de mentionner la Déclaration de Johannesburg sur l'initiative de Faire taire les armes et la Feuille de route de l'UA sur les mesures pratiques pour faire taire les armes en Afrique à l'horizon 2030.

À ces actes posés à l'encontre du terrorisme s'ajoutent des mesures arrêtées dans le sens de la non reconnaissance des gouvernements anticonstitutionnels. Il s'agit notamment de « l'Acte constitutif de l'Union africaine », de « la Déclaration d'Alger de 1999 », de « la Déclaration de Lomé de 2000 », de « la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance de 2007 » et du « Protocole portant création du conseil paix et sécurité de l'Union africaine de 2014 ». Tous ces éléments illustratifs ont pour rôle de renforcer l'image positive de l'UA dans la pensée du récepteur. Mahamat affiche, par ces faits, l'engagement de l'UA dans le développement de l'Afrique. Cette idée est corroborée dans le discours par le procédé d'amplification qui se décline au moyen de l'hyperbole : « ces principes forts ; des réflexions pertinentes » et de l'emphase : « l'Afrique n'a pas tardé à réagir ». L'hyperbole dans les syntagmes « principes forts » et « réflexions pertinentes » porte respectivement sur les épithètes « forts » et « pertinentes » et l'adverbe de négation « ne...pas ». Le sémantisme de ces adjectifs est expressif. L'adjectif « fort » suppose, par son sens, dans ce contexte d'emploi, une idée d'efficacité, qui produit des effets importants. Quant à l'épithète « pertinentes », elle traduit l'idée d'une chose juste, qui fait sens. De ce point de vue, ces adjectifs établissent que les actions

de l'Afrique à l'encontre du terrorisme ne souffrent d'aucune controverse. À cet effet, « L'Afrique n'a pas tardé à réagir » à travers plusieurs actions et initiatives. On reconnaît ici le procédé de l'emphase. L'emphase est une figure de rhétorique qui désigne l'ensemble des procédés qui permettent de renforcer une image, une idée (F. Calas, 2015 : 275). L'emphase, au moyen de l'adverbe de négation « ne...pas » souligne l'idée de la promptitude dont l'Afrique a fait preuve, traduite par le moyen de la figure de la litote « L'Afrique n'a pas tardé à réagir ».

S.E Moussa Faki Mahamat veut légitimer l'existence de l'UA. Dans ce sens, le locuteur joue sur un lexique mélioratif : « mesures opérationnelles », « principes forts », « réflexions pertinentes ». La connotation méliorative de ces lexies octroie une image positive à l'Union africaine dont les actions sont définies en termes de pertinence et d'efficacité. Une telle orientation du discours est de nature à prédisposer le public à l'adhésion du message.

L'éloge à l'endroit de l'UA côtoie un blâme à l'encontre des réalités qui sont de nature à mettre à mal la sécurité et la démocratie en Afrique.

2.2.3.2. LE BLAME DU TERRORISME ET DES GOUVERNEMENTS ANTICONSTITUTIONNELS

Symétrique de l'éloge, le blâme fait partie de la composition du discours épideictique. Il s'exprime dans le discours de S.E Moussa Faki Mahamat à travers un lexique à connotation dépréciative : « tentacules » ; « contagion » ; « putschistes » ; « managers de la violence légitime d'Etat » ; « gangrène ». L'emploi de ces unités lexicales est pourvu d'une intention argumentative. Ces lexies sont toutes porteuses d'un sème négatif. Par exemple, le syntagme « managers de la violence légitime d'Etat » est une périphrase qui désigne les personnes qui commettent des coups d'États militaires. Cette périphrase participe d'une image dévalorisante mise en exergue par le substantif « putschistes ». Elle témoigne d'un certain mépris pour l'objet présenté. Ainsi, par cette construction verbale, Mahamat incite le public à adopter une attitude de rejet vis-à-vis des putschistes.

En outre, le blâme apparaît au moyen d'une modalisation autonymique (J. Authier-Revuz, 1984, pp.99-111). Ce concept fait référence à la capacité de l'énonciateur à émettre un commentaire sur sa propre énonciation. Le discours du président de la commission de l'UA porte la marque de l'autonymie par le biais des incises : « selon eux », « peut-être non sans raison ». Ces modalités langagières modifient les propos tels que présentés. Elles relèvent de l'ordre de la subjectivité ; une marque du commentaire du locuteur sur les raisons qu'il présente. Elles soulignent qu'une idée n'est pas partagée par tous, donc peut faire preuve d'amendement. De ce fait, elles suggèrent une interprétation implicite qui donne sens au message de Mahamat. En effet, ces structures langagières opposent deux points de vue dont le second, défendu par l'orateur, semble concéder le premier :

Parmi les causes de ces changements avancées par les putschistes de ces derniers mois, figurent en bonne place l'incapacité, selon eux, des pouvoirs civils démocratiquement élus à combattre efficacement le terrorisme. Ainsi donc, aux justifications à posteriori désormais classiques, telles que l'impéritie des gouvernements civils, la mauvaise gouvernance sous toutes ses formes, la crise de légitimité des institutions démocratiques, s'ajoute désormais l'argument du monopole de la compétence en matière de lutte contre le terrorisme détenu par les managers de la violence légitime d'Etat, que sont les armées. Ce nouvel argument qui est apparu ces derniers temps sur la scène politique et médiatique africaine renforce le lien entre terrorisme et changements anticonstitutionnels de gouvernement évoqué plus haut...

Certains sont d'avis, peut-être non sans raison, que les modifications de constitutions aux fins de confiscation du pouvoir constituent des sources de contestation et d'instabilité dans les pays concernés. Ces modifications, qualifiées de coups d'état rampant, car bloquant toute

possibilité d'alternance peuvent alors déboucher sur des coups d'Etat militaires ayant dans certains cas un soutien manifestement populaire.

Les propos qui suivent les incises sont de nature à marquer un accord feint avec le point de vue qui justifie les putschs. Il y a ici une argumentation dans laquelle on avance en faveur d'une conclusion un argument qui l'invalide. Une fausse adhésion du locuteur au point de vue de sa cible. Les arguments qui suivent cette proposition concessive infirment la recevabilité de cette raison comme légitimation des coups d'État. Selon Pierre Fontanier, « par concession, on veut bien accorder quelque chose à son adversaire, pour en tirer ensuite un plus grand avantage » (1968, p.415). Le mouvement concessif aboutit à une remise en cause des raisons évoquées par les putschistes pour justifier leurs actes. Cette concession introduit une distance dans le discours épideictique alors que celui-ci demande une convenance affichée et partagée. En effet, la présence de la concession a pour résultat de rappeler implicitement l'illégalité des acteurs de coups d'État. Il s'agit ainsi d'opposer des gouvernements anticonstitutionnels à des gouvernements démocratiquement élus, légitimés par la loi et ayant le suffrage du peuple.

Eu égard à ce fait, la thèse du blâme, déjà corroborée par le lexique dépréciatif, met en évidence une position affichée de Mahamat sur les gouvernements anticonstitutionnels. De la sorte, il guide de manière efficace le public vers ce qu'il veut lui faire admettre (Perelman et Olbrecht-Tyteca, p.212). Dans le cas de figure de ce discours, ces points de vue sont présentés pour être remis en cause. Ces modalités mettent en exergue le peu de crédit que Mahamat accorde à ces points de vue, au regard de leur non recevabilité ; plutôt que d'une concession qu'il ferait. L'idée du blâme est reprise et renchérit à travers la figure de rhétorique de la litote qui met en évidence, de manière accrue, le sort réservé aux gouvernements anticonstitutionnels :

Au demeurant, les tenants de cette thèse ne sont pas en contradiction avec les dispositions de l'Article 23 alinéa 5 de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, qui considère comme changement anticonstitutionnel de gouvernement et passible de sanctions de la part de l'Union, je cite, "tout amendement ou toute révision des constitutions ou des instruments juridiques qui porte atteinte aux principes de l'alternance démocratique." Ainsi, S.E Moussa Faki Mahamat construit-il une argumentation de blâme, qui au-delà de s'afficher ostensiblement, joue de l'argument par concession, révélant ainsi le caractère esthétique du discours épideictique.

2.2.3.3. DES DIFFICULTES DE L'UA DANS LA PRISE EN CHARGE EFFICACE DES CRISES POLITIQUES EN AFRIQUE

Selon Mahamat, les défis que s'est fixé l'Union africaine ont du mal à être relevés. Deux raisons principales expliquent ce fait. Il s'agit notamment du non-respect des engagements des pays membres de ladite organisation et du manque d'accompagnement militaire et financier de la Communauté internationale. D'où la nécessité d'une redynamisation de l'UA.

2.2.3.3.1. LE ROLE DE L'UA ET DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE DANS L'ECHEC DE LA PRISE EN CHARGE DES CONFLITS POLITIQUES EN AFRIQUE

L'argumentation de Mahamat dans le sens de l'expression de l'échec procède, ici, par une démarche à l'allure d'un schéma inductif fondé autour des connecteurs argumentatifs « en dépit de », « d'abord », « alors que », « ensuite », « par ailleurs ». Dans son message, Mahamat affirme que les Africains eux-mêmes constituent une entrave à la pleine réalisation des valeurs communes : « En dépit de toutes ces initiatives, le terrorisme ne faiblit pas sur le Continent. D'abord, en raison d'une insuffisante solidarité africaine avec les pays victimes du terrorisme, mais aussi en raison du non-respect de nos propres engagements ». Il justifie son propos au moyen de quelques exemples qu'il évoque : « Je ne citerai que le cas de la Force Africaine en Attente qui, depuis sa création, n'est pas encore opérationnelle ». Le sémantisme négatif contenu dans cette proposition négative agit comme un indice pour décrédibiliser l'UA aux yeux du public. Cette idée est renforcée par le connecteur logique « alors que » :

Sur cette question, la volonté politique a fait défaut, alors que nous avons les moyens et les hommes qu'il faut. Les armées africaines comptent environ 2.700.000 hommes. Mobiliser seulement 1 à 2 % de cet effectif et les doter des moyens nécessaires permettraient de réduire notre dépendance des forces étrangères et de faire face, avec plus de chance de succès, au terrorisme.

Cette conjonction de subordination induit une opposition. Elle est aussi la marque de la conséquence d'une action qui aurait pu être menée, si les responsabilités avaient été prises de part et d'autre. Il n'en demeure pas moins que Mahamat ne veut pas focaliser l'attention sur ces insuffisances, mais plutôt sur les actions entreprises ; ce que traduit nettement la locution prépositive « en dépit de ».

Cette dualité dans la position du locuteur trouve un élément de réponse dans le rôle que joue la Communauté internationale dans les crises politiques en Afrique. L'un des facteurs évoqué dans l'impuissance de l'UA est son manque d'autonomie financière dans la gestion des conflits. À ce niveau encore, l'argumentation dénonciatrice se nourrit d'une diversité de modalités langagières : « alors que » ; « sans aucune mesure » ; « l'absence d'un engagement fort de la Communauté internationale à nos côtés » ; « infimes » ; « lettre morte ».

Ces éléments trahissent un manque d'engagement réel de la Communauté internationale aux côtés de l'Afrique dans sa lutte contre les crises politiques, précisément le terrorisme et les gouvernements anticonstitutionnels. La passivité de la Communauté internationale est lexicalisée, entre autres, par l'adjectif épithète « fort » qui double le substantif « engagement » et agit comme un superlatif qui octroie une double connotation de passivité complice de la Communauté internationale. Le segment suivant le stipule de manière indubitable : « L'exemple du G5 Sahel est édifiant. Nos multiples sollicitations au Conseil de Sécurité, appuyées par le Secrétaire Général des Nations Unies, pour le financement de cette organisation sur les ressources des Nations Unies, sont restées lettre morte ».

Dans ce sens, pour Mahamat, il revient à l'Afrique de prendre ses responsabilités pour garantir la paix et la sécurité sur son continent.

2.2.3.3.2. L'IMPERIEUSE NECESSITE DE (RE) ORGANISATION ET DE (RE) ACTION EFFICACES

Dans le discours épideictique, l'orateur recourt à des valeurs partagées pour susciter une émotion chez son auditoire et, de ce fait, l'établir dans une disposition à agir. Ce schéma est le même dans le discours de Mahamat. L'énonciation élogieuse des actions de l'UA, de même que le discours réprobateur à l'encontre du terrorisme et des gouvernements anticonstitutionnels est doublé d'une visée argumentative (R. Amossy, 2009, p.25) dans le sens d'une entreprise de

persuasion « soutenue par une intention consciente » de Mahamat de rallier l'auditoire à la cause de l'Union Africaine. Cette visée persuasive consiste à convaincre le public, notamment les Etats membres, que cette organisation est la meilleure option, sinon la seule, qui garantisse un développement de l'Afrique. L'adverbe « impérativement » ; les syntagmes « des actions fortes et coordonnées » ; « une solidarité inter-africaine concrète » ; « des mesures audacieuses et courageuses » mettent en relief l'urgence de la situation. Ces éléments portent l'organisation dans une dynamique de réforme qui situent ces valeurs au-delà de la seule louange et du seul blâme. L'emploi de l'impératif « cessons » et sa répétition augmente le sentiment de présence (Perelman et Olbrecht-Tyteca, p.213) qui renforce les valeurs défendues, à savoir la bonne gouvernance, garante de la paix et la sécurité. De fait, l'ordonnance à prendre la pleine mesure des deux réalités décrites et à prendre des mesures drastiques contre elles se transforme en recommandation :

Des actions fortes et coordonnées et une solidarité intra-africaine concrète et à la mesure du danger, sont les conditions de notre victoire sur cette gangrène.

La souveraineté et le principe de non-ingérence ne doivent pas primer sur le devoir de vérité que nous avons les uns envers les autres. C'est aussi le lieu d'en appeler à l'esprit républicain des forces armées africaines afin qu'elles s'abstiennent de toute intervention susceptible de compromettre les acquis démocratiques des trente dernières années sur le continent.

Ainsi, Mahamat invite à mettre en avant l'intérêt collectif, à savoir la sécurité, la paix et la démocratie, au-dessus de quelques intérêts individuels pour satisfaire certains égos au nom d'une souveraineté étatique prise comme un paravent.

CONCLUSION

L'analyse du discours épideictique dans le discours S.E Moussa Faki Mahamat donne lieu à des stratégies et des modalités diversifiées. Celles-ci s'inscrivent dans une démarche fondamentalement rhétorique mettant en évidence les trois moyens de persuasion de la rhétorique aristotélicienne : l'ethos, le pathos et le logos. Il apert que le locuteur s'investit dans son discours dans une perspective persuasive au-delà de la louange et du blâme inhérent au discours épideictique. En développant l'image d'une personne crédible et expérimentée, S.E Moussa Faki Mahamat parvient à retenir la confiance et l'attention de l'auditoire. Ce faisant, l'ethos et le pathos participent à la construction de l'entreprise de persuasion. Dès lors, le discours prend les allures d'une argumentation. Celle-ci s'organise autour de l'amplification couvrant divers procédés stylistiques comme l'hyperbole, la litote, l'emphase, la périphrase, de même que diverses modalités lexicales. En définitive, la rhétorique de l'épideictique dans le discours de S.E Moussa Faki Mahamat est bien au-delà d'une communion autour des valeurs reconnues et partagées par son auditoire. Elle s'assimile à un éveil à l'action, voir un rappel à l'ordre qui peut être assimilé à la fonction d'éducateur que les auteurs du *Traité* attribue à l'orateur du discours épideictique (Perelman et Olbrecht-Tyteca, p.69).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AMOSSY Ruth, (2000), *L'Argumentation dans le discours : discours politique, littératures d'idées, fiction*, Paris, Nathan/HER.

ARISTOTE, (1856), *Rhétorique*, traduite en français, avec le texte en regard et suivie de notes philologiques et littéraires par Norbert Bonafous, Paris, A. Durand Librairie, [En ligne], disponible sur gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France.

AUTHIER-REVUZ Jacqueline, (1984), « Hétérogénéité(s) énonciative(s) » *Langages*, n° 73, https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1984_num_19_73_1167.

BONHOMME Marc, (2009), « De l'argumentativité des figures de rhétoriques », *Argumentation et analyse du discours* [En ligne], 2 / 2009, mis en ligne le 01 avril 2009, <https://doi.org/10.4000/aad.495>.

- « Modalités et stratégies rhétoriques de l'éloge dans le discours publicitaire », *Exercices de rhétorique* [En ligne], 11 | 2018, mis en ligne le 08 octobre 2018, consulté le 12 septembre 2020, <https://doi.org/10.4000/rhetorique.681>.

FOKOU Fridolin Martial, (2015), « L'Union africaine dans l'étau des crises politiques en Afrique : entre cacophonie et tâtonnement ? », NAP n° 24 -janvier, disponible sur <https://www.thinkingafrica.org/V2/wp-content/uploads/2015/01/NAP-24- BD UA.pdf>.

FONTANIER Pierre, (1977), *Les Figures du discours*, Paris, Flammarion.

KOFFI Loukou Fulbert, (2012), « PUBLICITÉ ET MANIPULATION : Une analyse rhétorique et stylistique du discours épideictique dans la scène 1 d'*Une Saison au Congo* d'Aimé Césaire », *CRELIS*, n° 01- juin, pp.63-76.

PERELMAN Chaïm et OLBRECHTS-TYTECA Lucie, (2008), *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Belgique, Editions de l'Université de Bruxelles, 6e éd.

ROBRIEUX Jean-Jacques, (2000), *Rhétorique et argumentation*, 2e éd., Paris, Nathan/HER.

- (1993), *Éléments de Rhétorique et d'Argumentation*, Paris, Dunod.